

MIGRATION?: LANGUE, IDENTITÉ ET POUVOIR

Abdelkader Benarab

De Boeck Supérieur | *Pensée plurielle*

2012/1 - n° 29
pages 143 à 148

ISSN 1376-0963

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2012-1-page-143.htm>

Pour citer cet article :

Benarab Abdelkader, « Migration?: langue, identité et pouvoir », *Pensée plurielle*, 2012/1 n° 29, p. 143-148. DOI : 10.3917/pp.029.0143

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Migration : langue, identité et pouvoir

ABDELKADER BENARAB*

Résumé : Le pouvoir s'appuie souvent sur des éléments à partir desquels il tire sa légitimité en confortant son assise. La langue de par sa fonction et sa formation dans la société devient un enjeu constant pour l'exercice du pouvoir qui l'utilise, en fonction des finalités qu'il s'assigne, soit pour faire perdurer son autorité soit pour accentuer des conflits ,desquels il tire en partie son équilibre et assure sa survie. C'est le cas des régimes caractérisés par l'autoritarisme et l'absence d'alternative dans les choix idéologiques. Dans l'espace migratoire le rapport du pouvoir et de la langue est de nature à imposer légitimement la langue de la majorité, mais en évitant toute forme d'émergence des langues vernaculaires. D'où un certain nombre de difficultés liées à l'espace où évoluent les enfants d'immigrés. Impulsivité, agressivité, brouillage des repères spatio-temporels caractérisent l'acte qui marque cet isolement linguistique. L'identité même de chacun de nous est une exigence incontournable et un élément structurant qui participe à l'unité sémantique de toute individualité dans son cachet particulier face à l'altérité.

Mots clés : *langue maternelle, immigration, scolarité, identité, pouvoir.*

Langue, pouvoir et identité agissent comme des entités signifiantes par la proximité étroite de leur champ d'action et le télescopage de leurs enjeux réciproques.

La langue est la partie par laquelle les médecins connaissent les maladies du corps, et les philosophes celles de l'âme, écrivait Montaigne. Il s'agit bien sûr ici de l'organe buccal. Mais la langue parlée ne reflète-t-elle pas elle aussi la situation de son usager ?

Ce flot de mots, de langages articulés n'est-il pas manié, caressé, mesuré dans notre bouche par cette langue qui donne naissance à l'expression avec laquelle elle ne cesse de se confondre. La désignation sémantique de la racine gréco-romaine *γλώσσα* est proche du sanscrit qui attribuait à la langue l'équivalent *LIH लिह्* qui veut dire lécher, d'où l'affectivité qui régit le rapport étroit

de la langue à la mère et d'où la langue maternelle. De même, la langue arabe utilise dans le corpus religieux exclusivement le vocable *LISSAN*, (لسان) l'organe buccal, pour exprimer le concept de langage et non le terme *LOUGHHA* (لغة) (langue) qui n'apparaît guère. Ce n'est pas l'intention ici de redéployer la problématique de la langue dans une perspective de linguistique descriptive, mais de l'aborder surtout en tant qu'elle fait partie constitutivement de notre *moi* depuis la naissance. C'est même cette langue considérée comme lieu de formation de nos sensibilités, de nos idées reçues qui va imprimer ce qui sera plus tard notre identité. Fusion charnelle et indéfinissable communion dans cette lignée maternelle, cette langue des profondeurs est transmise par la mère, non pas sous sa forme expressive, puisque dénuée de signifiante à cet âge embryonnaire et sans référence identifiante, mais dans un langage particulier, susurré par les intimes vibrations qui nous lient à elle « dans ce continent noir de la sexualité féminine » (Freud).

Si on a longtemps cherché à savoir s'il existait une langue commune à tous les hommes, on pourrait dire, pour parler comme Rousseau, que c'est celle-là précisément que les enfants parlent avant de savoir parler, mais au lieu du sens du mot, ils n'entendent que l'accent qui l'accompagne. Ainsi la langue est-elle cette poche utérine, le corps dans lequel se fait notre corps, se réalise notre naissance et croît notre individualité.

La conception de l'univers, la manière de construire nos rapports s'y inscrivent et déterminent nos modes d'appréhension de la réalité qui nous servent de béquilles de maintien, ou comme des garde-fous préviennent notre chute, une fois en mal d'équilibre. Cette langue deviendra notre nationalité, la bannière d'appartenance en nous protégeant des errements amers dans d'autres paysages linguistiques. Avant qu'elle ne se transforme en sujet grammatical, en phrases complètes et en discours signifiants et même bien au-delà de ses attributs de création linguistique, elle constitue la source des pulsions sourdes et secrètes qui alimentent notre pensée, déterminent nos gestes quotidiens, nos histoires particulières. Cet abreuvoir maternel donne naissance à une gamme infinie de subtilités imperceptibles dont le langage idiomatique révèle l'emploi expressif de la pensée sans l'abîmer, en parfaite harmonie avec notre imagination.

L'enfant qui n'a pas baigné dans sa langue maternelle, n'a jamais été bercé par le murmure affectueux et les mélodies rythmées de ses voix n'eût connu sans doute, par substitution, que des langages fragiles manquant d'être lisses et duveteux. Nos histoires singulières et leurs signifiants porteront la marque de cette infection aggravée d'une langue artificielle imposée, dans laquelle nous ne pouvons qu'imparfaitement dire les douleurs que nous subissons, lors même que nous sentons leurs effets blessants dans la langue où nous sommes nés.

Toute expression est assurée par le pouvoir des mots. Issu de la matrice originelle, ce pouvoir confère à la langue une approche cohérente de notre environnement, mais voilà perdue et inégalement remplacée par une autre, celle-ci nous laisse une vision fragmentaire de la réalité. Ses effets jouent un rôle de censeur parce que la parole qu'elle traduit devient contraignante et l'intérêt expressif incapable de nommer les variations subjectives sinon dans l'objectivité de la langue autorisée.

Quelle langue peut-elle, autrement mieux que la langue maternelle, saisir les chuchotements subtils de nos confessions inaudibles sans s'abîmer sur les aspérités parfois coupantes d'une langue étrangère ?

Quand j'écris en français par exemple, je perçois ce recours – volontaire et involontaire à la fois – comme mon propre dessaisissement, la perte de ma naturalité linguistique, compensée en partie par des ajustements rigoureux aux règles de la langue dans laquelle je m'assimile et m'exprime. Mon angoisse et mon double souci de la maîtrise et de la perfection de cette langue étrangère qui m'est imposée, en tant que sujet exilé, c'est-à-dire décentré, bordent la bienséance de cette expression individuelle, de son goût social par une esthétique d'imitation irréprochable au service de cette langue si étrangère et si intime à la fois (la langue française), en même temps que vient sourdre en moi la sensation de son inachèvement parce que mon indicible *JE* ne peut s'accomplir ni s'avouer que dans le fond pulsionnel de son idiome maternel.

1. Les enfants de l'immigration

Avec amertume parfois, il nous arrive de constater ce malaise dans le milieu des enfants étrangers, c'est-à-dire nés ou venus très tôt en France, eu égard à ceux qui ont raté désespérément la langue de leur mère, beaucoup par négligence, souvent par ignorance. L'apprentissage d'une langue seconde et plus tard sa pratique passe par les artifices d'ersatz d'un langage privé de sa source nourricière, seule à même de structurer l'individu et de le doter d'une sociabilité humaine et intellectuelle. Désarçonnés par cette fragilité affective, ces enfants précocement sevrés n'ont d'autres choix qu'une évolution anonyme dans la brume d'une appartenance indéfinie au torrent culturel qui les guette et les précipite dans l'impulsivité relationnelle. Ainsi, la langue maternelle devient le préalable à l'attribut culturel où se puise tout son symbolisme sans quoi nous nous retrouvons dans le handicap d'une familiarisation ratée et d'une socialisation mal assurée comme châtement social de ce déficit.

En considération de certaines politiques culturelles en Europe et dans bien d'autres pays, dirigées dans un souci de cohésion linguistique, voire d'unité nationale, il serait temps qu'une concertation sérieuse sur les langues maternelles désapprenne les vertus pondératrices qui appellent à un centralisme linguistique unificateur, dès lors que les langues vernaculaires une fois acquises, facilitent plutôt l'accès aux langues nationales et étrangères, sans crainte aucune du spectre sécessionniste qui hante l'imagination de l'ignorance. La politique scolaire française n'est pas en reste de ces craintes injustifiées. Toutes les fois que lui parviennent des requêtes émanant de différentes communautés pour l'apprentissage et la reconnaissance de leurs langues d'origine, on crie au danger et on se réfugie derrière les décisions du Conseil constitutionnel, aréopage au sommet de la hiérarchie décisionnelle, tribunal suprême qui interfère dans la chose publique. Les questions de la langue en rapport avec les identités collectives relèvent de l'exigence d'une concertation nécessaire avec les acteurs de l'enseignement, les philosophes et les éducateurs. Tandis que le principal souci de la République « vise à faire concorder

de façon rigoureuse, à rendre homothétiques sur un même territoire, l'unité politique et l'unité culturelle ou linguistique, grâce à l'action d'un pouvoir central détenteur d'une souveraineté exclusive »¹.

C'est dire que le régime absolutiste dans le choix des formes culturelles et linguistiques, relève de la souveraineté politique, et s'oppose à tout « dénivellement » social allant dans le sens des libertés communautaires, des diversités ethno-culturelles et des pluralités linguistiques. Cette imposition par le sommet fait suite à l'option du Conseil constitutionnel qui considère le droit à ces pratiques linguistiques comme une démarche dangereuse, car pouvant « porter atteinte aux principes constitutionnels d'indivisibilité de la République ». Ainsi se voient blâmer les figures d'altérité, et réduit le développement de leurs énergies et de leur création.

L'objet de cette étude n'est pas de fournir des statistiques sur la réussite ou l'échec scolaire des enfants de l'immigration, mais de comprendre l'importance du milieu familial et culturel comme enjeu dans la formation de l'enfant et la valeur prédictive de son statut futur dans la société où il est appelé à s'intégrer.

Mais l'immigré n'est pris en charge que dans sa manifestation évidente, sans considération de son antériorité qui est déterminante pour comprendre son présent. Son passé agit sur le présent, le nuance et le définit. L'immigré dont le passé n'est pas pris en compte, dont on ne retient que sa visibilité immédiate, sa présence de proximité, ne pourra jamais prétendre à la réussite sociale dont l'intégration à la société d'accueil demeure la seule caution. Abdelmalek Sayad avance que « toute étude des phénomènes migratoires qui néglige les conditions d'origine des émigrés se condamne à ne donner du phénomène migratoire qu'une vue à la fois *partielle* et *ethnocentrique* »².

Non seulement l'immigré est incapable de « sécuriser » son séjour au sein de la société d'accueil, mais cette dernière lui commande une posture fragile, en lui allouant un temps de transit qui se vit comme une escale plus ou moins longue entre deux voyages. Le manque de perspective dans un avenir prospectif devient l'élément central et la conséquence directe dans la déstabilisation engendrée par cette situation. Appliquée à l'univers familial, cette équation vaut par l'éclairage qu'elle jette sur le développement de l'enfant qui évolue aussi dans le reflet de cette instabilité parce que toujours ballotté par les incertitudes de son milieu. La trajectoire de chaque individu, alimentée par son passé, contient le patrimoine identitaire qui fixe définitivement son aboutissement, c'est-à-dire son présent. Trajectoire et aboutissement, passé et présent sont les données essentielles qui fixent l'identité individuelle et ethnique. La famille immigrée qui a conservé l'usage de la langue maternelle et les pratiques culturelles d'origine, même dans un espace restreint fonctionnant en microclimat familial, est plus à même de s'adapter aux nouvelles formes d'organisations sociales et à une plus large socialisation. Langue et patrimoine culturels, loin de constituer un frein à l'intégration, au contraire hâtent sa réalisation. Dans pareil cas, l'enfant issu d'un milieu dont l'individualité est solidement construite et la pensée structurée, perçoit le contact extérieur comme un apport enrichissant et non comme une perturbation qui traverse et viole son

¹ Alain de Benoist, « Jacobinisme ou fédéralisme », in *TeKos*, Wijnegem, 108, octobre-décembre 2002, p. 3-17.

² *La double absence*, préface de Pierre Bourdieu, Paris, Seuil, 1999, p. 56.

espace identitaire. S'ensuit une interaction positivement agissante dans le processus de construction de l'unité sémantique de son moi individuel.

L'élément racial, c'est-à-dire le groupe différencié, se définissait dans l'histoire par la langue et le chant populaire, nous rappelle Martin Bernal dans son *Black Athena* :

« À l'époque, les deux essences les plus pures de la "race" étaient la langue et le chant populaire. En tant que sons ils s'inscrivaient dans le temps et non dans l'espace. (...) C'était du sentiment qu'ils communiquaient et non de la raison. On estimait aussi qu'ils étaient l'expression non pas tant de la race perçue comme un tout, que sa période la plus caractéristique et la plus vitale, à savoir, son enfance, sa phase primitive³. »

En revanche, la rupture avec la langue de la mère devient un événement traumatique dans le champ de la conscience de l'enfant et explique en grande partie les turbulences dans le système d'apprentissage scolaire. La langue maternelle ainsi définie ne peut être cantonnée à un « rôle de transmission » des valeurs du passé, ni simple manifestation folklorique célébrée à l'occasion de quelques fêtes. Mais que ces valeurs ancestrales doivent être au service d'une adhésion active aux institutions sociales et politiques de la République. Car considérer ce legs maternel et culturel dans sa splendeur de reliques dont la langue d'origine vient occasionnellement intensifier l'éclat, est une mutilation grave et un travers ethnocentrique empêchant la promotion individuelle et sa socialisation.

L'immigration islamique est autant affectée par le déficit de la langue arabe servant de base à l'édifice religieux et comme composante identitaire. Le dialogue social est ainsi compromis et sérieusement malmené par des acteurs politiques qui s'obstinent à faire tenir une ligne modèle dans l'étroitesse des cadres laïco-républicains, extra-ethniques, pensés à l'évidence en dehors et souvent même à l'opposé des catégories culturelles qui composent la société française dans son ensemble. La composante ethnique est si importante qu'on doit l'associer, dans une optique multiculturelle, à une définition large et consensuelle de ce qu'on appelle l'ancrage institutionnel et républicain, en évitant d'exclure certains des particularismes qui présenteraient des reliefs ou quelques saillances qui dépasseraient l'alignement conventionnel.

Amin Maalouf, écrivain talentueux, exilé lui-même explique de l'intérieur, à partir de son expérience, les désastres identitaires provoqués par la négligence et l'ignorance des cultures d'origine, au mépris d'une lucidité épistémologique qui aurait manifestement réduit tout regard réducteur vis-à-vis de l'autre. « Plus un immigré, dira-t-il, sentira sa culture d'origine respectée, plus il s'ouvrira à la culture du pays d'accueil⁴. »

L'identité imposée devient meurtrière parce qu'elle est exclusive et excluante. Écrivain arabe, chrétien de religion, musulman de culture, arabo-phone et francophone à la fois, cet humaniste libanais au vécu riche et atypique, donne le meilleur de lui-même à l'éclairage sociologique sur l'identité ; là où des sociologues chevronnés peinent parfois dans d'âpres élucubrations à élucider le phénomène. En position d'immigré, il exprime ce moi profond en

³ Paris, PUF, vol. 1, 1996, p. 253.

⁴ *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset, 1998, p. 51.

prise avec les vicissitudes d'une société dont les dispositions peu alertes sont mal adaptées à l'extranéité.

Dans une mise en garde méthodologique, l'incipit qui annonce l'avant-propos des auteurs du *Dictionnaire sociologique* explique sur un ton de sermon : « De même que la guerre est une chose trop sérieuse pour être laissée aux militaires, la sociologie est une chose trop sérieuse pour être abandonnée aux sociologues et à leurs querelles⁵. »

Nous pourrions adopter le même raisonnement, poursuivre la même piste et dire à leur suite, que l'identité ne peut être laissée aux seuls soins de ceux qui ignorent les enjeux qu'elle recouvre.

La société maghrébine transplantée en France et y vivant depuis plusieurs générations a succombé à une espèce de complexe du colonisé, comme un invincible atavisme, par suite de son identité linguistique et religieuse réprimée et vécue honteusement ; les prolongements de cet ostracisme qui l'a frappée n'ont pas manqué de marquer durablement une jeunesse désesparée.

« Plus qu'un dessin sur une peau tendue, l'identité ne doit pas être un tatouage sur une peau de chagrin dont les contours diminuent visiblement chaque jour, au détour de nos relations sociales » (Maalouf).

Le support de toute connaissance de soi, de toute reconnaissance par autrui est assuré par l'exercice régulier de l'apprentissage linguistique, dont principalement l'écriture demeure la sauvegarde unique, contre l'amenuisement et les formes d'évanescence. La collectivité se définit dans l'expression qui la réenracine et la nomme par une « nationalité ». Édouard Glissant explique la mort prématurée de toute société, l'extinction de toute culture si la représentation hégémonique tente de minorer un peuple ; il admet qu'un peuple « qu'on réduirait à la seule pratique orale de la langue serait aujourd'hui (et quoique nous pensions l'illégitime d'une telle fatalité) un peuple voué à la mort culturelle, laquelle n'a jamais que le blême reflet d'une agonie autrement réelle. Toutes les séductions d'un folklorisme naïf ne peuvent rien contre cette sorte de loi. S'agissant de l'expression des peuples, sachant bien sûr que l'expression la plus achevée d'une collectivité tient d'abord à son acte-dans-le-monde⁶. »

Ainsi, langue et identité ne sauraient s'abstraire de leur réciprocity constante, en rapport avec le pouvoir qui les nie, en déconstruisant cette connexion, ou qui les reconnaît, en les intégrant à ses « zones de voisinage » (Glissant). Il doit consentir par un effort, à la reconnaissance des marginalités et accepter que celles-ci le pénètrent, à travers ce qu'Édouard Saïd nomme « le voyage de pénétration »⁷.

* Écrivain et journaliste algérien

⁵ R. Boudon & F. Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1982.

⁶ *Le Discours antillais*, Paris, Seuil, 1981, p. 316.

⁷ *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard/Le Monde diplomatique, 2000.